

**LISTE DES DELIBERATIONS
EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
LORS DE SA SEANCE DU 7 DECEMBRE 2022**

5ème SÉANCE

Monsieur le Maire soussigné, certifie que le compte rendu de la présente délibération a été affiché dans les délais légaux.

SÉANCE DU 7 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 7 décembre, les membres du Conseil municipal de la Commune de VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, se sont réunis à 19h00 à la salle André Malraux, 2, Allée, Henri Matisse à VILLENEUVE-SAINT-GEORGES (94190) sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, en date du 15 novembre 2022.

ETAIENT PRÉSENTS

Philippe GAUDIN, Kristell NIASME, Kati CABILLIC, Christian GODEFROY, Cindy LADISLAS DALAIZE, Abdelkader DERNI, Marie-Christine PEYNOT, Marie-Jo GAZON, Jean-Pierre VIC, Emmmanuely GOUGOUGNAN ZADIGUE, Saloua AMKIMEL (jusqu'à 20h40), Daniel DELORT, Bernardina DA SILVA DIAS, , Marc LECUYER, Jean-Paul BRESLER, Martine YUNG, Naoual EL OUAHTA (jusqu'à 20h40), Lionel MAZURIE, Sabri CIGERLI, Jean-Luc BERNIER, Catherine MAUVILLY, Abdel CHENNANI, Rosa PEREIRA, Fredy ALDEGON, Sylvie ALTMAN (jusqu'à 20h50), Birol BIYIK, Eric COLSON, Thiaba BRUNI,

PROCURATIONS

Séverine VANHEE donne pouvoir à Lionel MAZURIE
Saloua AMKIMEL donne pouvoir à Catherine MAUVILLY (à partir de 20h40)
Vanessa TILLE donne pouvoir à Emmanuely GOUGOUGNAN-ZADIGUE
Naoual EL OUAHTA donne pouvoir à Jean-Pierre VIC (à partir de 20h40)
Ana Paula GONCALVES-NOVAIS donne pouvoir à Christian GODEFROY
Marie-France ZAPATA donne pouvoir à Abdelkader DERNI
Jean-François LELIEVRE donne pouvoir à Philippe GAUDIN
Isabelle PETITFILS donne pouvoir à Marc LECUYER
Hubert CHERENNE donne pouvoir à Cindy LADISLAS-DALAIZE
Alexandre BOYER donne pouvoir à Sylvie ALTMAN
Zoubida EL FOUKAHI donne pouvoir à Birol BIYIK
Claude CABELLO-SANCHEZ donne pouvoir à Eric COLSON

ABSENTE : Tania NIOKA

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Délibérations n° :

22.5.1 - Bilan de la concertation dans le cadre de la procédure de Déclaration de Projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme, afin de permettre un projet d'équipement scolaire dans le quartier Triage.

Rejetée

22.5.2 - Autorisation de cession d'une partie de l'emprise foncière de la parcelle communale sise au 9 rue la Bretonnerie, cadastrée section AP n°552 profit du bailleur social immobilière 3F.

Rejetée

22.5.3 - Constitution d'une servitude de vue sur la parcelle section cadastrée AP n°52 appartenant à la commune au profit de l'Etablissement Public d'Aménagement Orly Seine Amont (EPA – ORSA) en vue de la réalisation d'un programme de logements au profit du bailleur social immobilière I3F.

Rejetée

22.5.4 - Arrêt des comptes de la ZAC de la Pologne et quitus donné à SADEV94.

Rejetée

22.5.5 - Approbation du CRACL 2021 de la ZAC de la Pologne.

Rejetée

22.5.6 - Modification du Droit de Préemption Urbain renforcé dans le périmètre de la ZAC de la Pologne.

Rejetée

22.5.7 - Déclassement par anticipation de la parcelle communale cadastrée section n° AC 181 sise 20-22 avenue de la République sur le territoire de Crosne dans le cadre d'un projet global d'aménagement de la ville de Crosne et du Centre Hospitalier Villeneuve-Saint-Georges/Crosne.

Rejetée

22.5.8 - Autorisation de signer la promesse de vente pour la cession de la parcelle communale sise 20-22 avenue de la République sur le territoire de Crosne, cadastrée section n° AC 181 au profit du promoteur PROMAN CROSNE dans le cadre d'un projet global d'aménagement porté par Grand Paris Aménagement, la ville de Crosne et le CHIV.

Rejetée

22.5.9 - PNRQAD - Déclassement de l'emprise foncière de 846m² sise rue Leduc (parking Public de La Poste) à la suite des conclusions favorables du rapport d'enquête publique et du constat de désaffectation.

Rejetée

22.5.10 - Délimitation, rue Pommier, d'un secteur de renouvellement urbain dans la zone C du plan d'exposition au bruit de l'aéroport d'Orly.

Rejetée

22.5.11 - Approbation de l'avenant global modifiant le taux de rémunération des conventions de portage foncier signées avant le 1^{er} septembre 2022 avec le SAF 94.

Rejetée

22.5.12 - Bilan des acquisitions et des cessions immobilières réalisées par la Commune de Villeneuve Saint-Georges pour l'année 2021.

Rejetée

22.5.13 - Contribution de la Ville de Villeneuve-Saint-Georges à la concertation portant sur l'élaboration du nouveau SDRIF-Environnemental de la Région Ile-de-France à horizon 2040.

Rejetée

22.5.14 - Adoption de la charte forestière de territoire de l'Arc Boisé 2021-2026.

Approuvée

22.5.15 - Signature de la convention entre la Ville et l'Agence des Espaces Verts d'Ile-de-France relative à l'entretien du bois Colbert.

Approuvée

22.5.16 - Avis du Conseil Municipal sur l'évaluation environnementale réalisée par l'EPA ORSA dans le cadre du projet de renaturation des berges de l'Yerres.

Approuvée

22.5.17 - Adoption de la charte Métropole Nature par la commune.

Rejetée

22.5.18 – Cession de la parcelle communale cadastrée section AR n°119 sise 45 Chemin des Pêcheurs sur le territoire de la commune au profit de l'Etablissement Public d'Aménagement Orly Rungis Seine Amont (EPA – ORSA) dans le cadre du projet de renaturation des Berges de l'Yerres et de restauration de la zone humide

Adoptée

22.5.19 - Adoption de la notice de plantation des arbres sur le territoire de la commune de Villeneuve Saint-Georges.

Approuvée

22.5.20 - Approbation de la convention de portage de lots de copropriété pour une intervention ciblée au sein des copropriétés des Gravieres à Villeneuve Saint-Georges.

Rejetée

Solidarité-Santé-Famille-Séniors

22.5.21 – Signature du contrat local de santé

Rejetée

Finances - Administration Générale

22.5.22 - Fixation du montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de réseaux de transport et de distribution de gaz pour 2022

Rejetée

22.5.23 - Fixation du montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de réseaux de transport et de distribution d'électricité pour 2022

Rejetée

22.5.24 - Fixation du montant de la redevance d'occupation du domaine public due par les opérateurs de communications électroniques

Rejetée

22.5.25 - Modification des autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP) dans le cadre de la DM3

Rejetée

22.5.26 - Décision modificative n° 3 – Budget principal 2022

Rejetée

22.5.27 - Décision modificative n° 3 – Budget annexe Henri DRET 2022

Rejetée

22.5.28 - Constatation d'extinction de créances dans le cadre de procédures de rétablissement personnel sans liquidation judiciaire

Rejetée

22.5.29 - Garderie périscolaire – mode paiement : chèque emploi service universel (CESU) – Projet d'affiliation au Centre de Remboursement du Chèque Emploi Service Universel (CRCESU)

Adoptée

22.5.30 - Délibération autorisant Le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent) par anticipation de crédits budgétaires pour la section investissement 2023.

Rejetée

22.5.31 - Acompte sur subvention de fonctionnement 2023 versé au CCAS

Rejetée

22.5.32 - Modification du tableau des effectifs des agents communaux.

Rejetée

22.5.33 - Adhésion à la mission de médiation préalable obligatoire (MPO) mise en œuvre par le CIG Petite Couronne.

Rejetée

22.5.34 – Signature d'une convention triennale et au financement d'Intervenant social au commissariat de Villeneuve-Saint-Georges

Rejetée

22.5.35 - Convention de partenariat avec un Médiateur au Collège Pierre Brossolette et Ecole élémentaire Condorcet A et B

Rejetée

22.5.36 - Présentation du rapport de l'année 2021 du Sifurep

Approuvée

22.5.37 - Rapport des actions entreprises à la suite des recommandations CRC

Approuvée

Le Maire,

Philippe GAUDIN

